

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS
BASTIAIS »**

Séance du 21 septembre 2023

Nombre de Membres :

- Afférents au Conseil d'Administration : 9
- En exercice : 9
- Présents à la séance : 6
- Qui ont pris part à la délibération : 6
 - POUR : 6
 - CONTRE : 0
 - ABSENTION : 0

Date de la convocation : 14/09/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 21 du mois de septembre, à **09 : 00 heures**, le Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS », régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la mairie de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre Savelli, Président du Conseil d'Administration.

Le Président, après avoir ouvert la séance et fait procéder à l'appel, constate que **le quorum est atteint** : 6 conseillers **présents** : M. Pierre SAVELLI, M. Philippe PERETTI, M. Gérard ROMITI, M. Paul TIERI, M. Louis POZZO di BORGO, M. Michel ROSSI et 3 conseillers **absents** : M. Jean-Charles LEONARDI, M. Jean ZUCCARELLI, M. Jean-Jacques PADOVANI.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'**élection d'un secrétaire** parmi les membres présents. Ayant obtenu la majorité des suffrages, Monsieur Paul TIERI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délibération n°228 du 21-09-23

Domaine : Agent comptable – Proposition de nomination.

Vu les dispositions de l'article R.2221-30 du code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération de Bastia en date du 15 Avril 2015 approuvant les statuts de la régie « les Eaux du Pays Bastiais » ;
Vu la délibération du conseil d'administration en date du 23 septembre 2015 relative à l'emploi d'agent comptable ;
Vu la délibération du 29 Octobre 2020 du conseil communautaire de la CAB désignant le Président et les Vice-présidents et le Président de la régie Les Eaux du Pays Bastiais ;
Vu les appels à candidature successifs effectués au cours de l'année 2023 compte-tenu de la vacance du poste d'agent comptable au sein de la régie ;
Vu l'avis favorable du directeur départemental des finances publics daté du 04 juillet 2023 ;
Vu la candidature de Mme Pascale OLMETA datée du 1^{er} août 2023 ;

Considérant les entretiens préalables de l'intéressée les 25 et 31 juillet 2023 ;

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et notification ou publication du
Le Président,

25 SEP. 2023

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS
BASTIAIS »**

Séance du 21 septembre 2023

Délibération n°228 du 21-09-23

Domaine : Agent comptable – Proposition de nomination.

Le Président ayant donné lecture du rapport n°2

Après en avoir délibéré, par 6 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

1/ Propose la nomination de Mme Pascale OLMETA, titulaire du grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale au 4^{ème} échelon, en qualité d'agent comptable de la Régie ;

2/ Sollicite M. le Préfet de la Haute-Corse aux fins de prise d'un arrêté de nomination de Mme Pascale OLMETA avec prise de fonction au 1^{er} octobre 2023 ;

3/ Dit que la présente délibération sera publiée en la forme accoutumée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et notification ou publication du
Le Président,

25 SEP. 2023